

Atlas
des Paysages
de Wallonie

Les Plateaux brabançon et hesbignon

2



CFDT

atlas

Un atlas pour sensibiliser et agir

Nos paysages évoluent. Ces changements sont souvent ressentis par la population comme une menace pour son identité culturelle et territoriale. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à considérer le paysage comme un patrimoine commun, une composante essentielle de notre qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de la valeur de nos paysages et des menaces qui pèsent sur leur évolution. C'est ainsi que la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Région wallonne en 2001, vise à protéger, gérer et aménager les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont définis. La nécessité de connaître les paysages et de sensibiliser les populations figurent parmi ces obligations.



- ▶ C'est l'objectif de la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie », qui couvrira à terme toute la Wallonie. Ces atlas sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. Abondamment illustrés, ils sont accessibles à un large public, depuis le citoyen curieux ou amoureux de sa région jusqu'aux décideurs politiques, en passant par les acteurs associatifs.
- ▶ Une équipe pluridisciplinaire encadrée par un comité de suivi composé d'experts a été mise en place pour réaliser ces atlas. La multiplicité des compétences et des regards enrichit l'analyse qui intègre également la perception de mandataires locaux, de membres d'associations, d'agriculteurs...

Un atlas conçu en quatre parties

Un premier travail d'identification a établi que le territoire wallon comprend treize ensembles paysagers qui sont à présent analysés de manière approfondie dans les atlas. Chaque « Atlas des Paysages de Wallonie » est articulé en quatre parties.



Introduction aux paysages de Wallonie

La première partie aborde la formation des paysages wallons et fournit les principales clés de lecture des paysages actuels ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. Cette partie introductive est commune à l'ensemble des volumes de la collection.



L'ensemble paysager

La deuxième partie de l'atlas porte sur l'ensemble paysager en particulier (ici les Plateaux brabançon et hesbignon). Après une mise en contexte, elle aborde la mise en place des paysages, les évolutions contemporaines ainsi que les représentations spatiales et sociales des paysages.



Les aires paysagères

La troisième partie propose aux lecteurs de découvrir les éléments qui composent les paysages plus locaux, les aires paysagères, dont chacune possède des caractéristiques bien définies qui la différencient des autres. Cette lecture fine des paysages, accompagnée de nombreuses illustrations, débouche sur la mise en évidence d'enjeux locaux, d'objectifs paysagers et de pistes d'action.

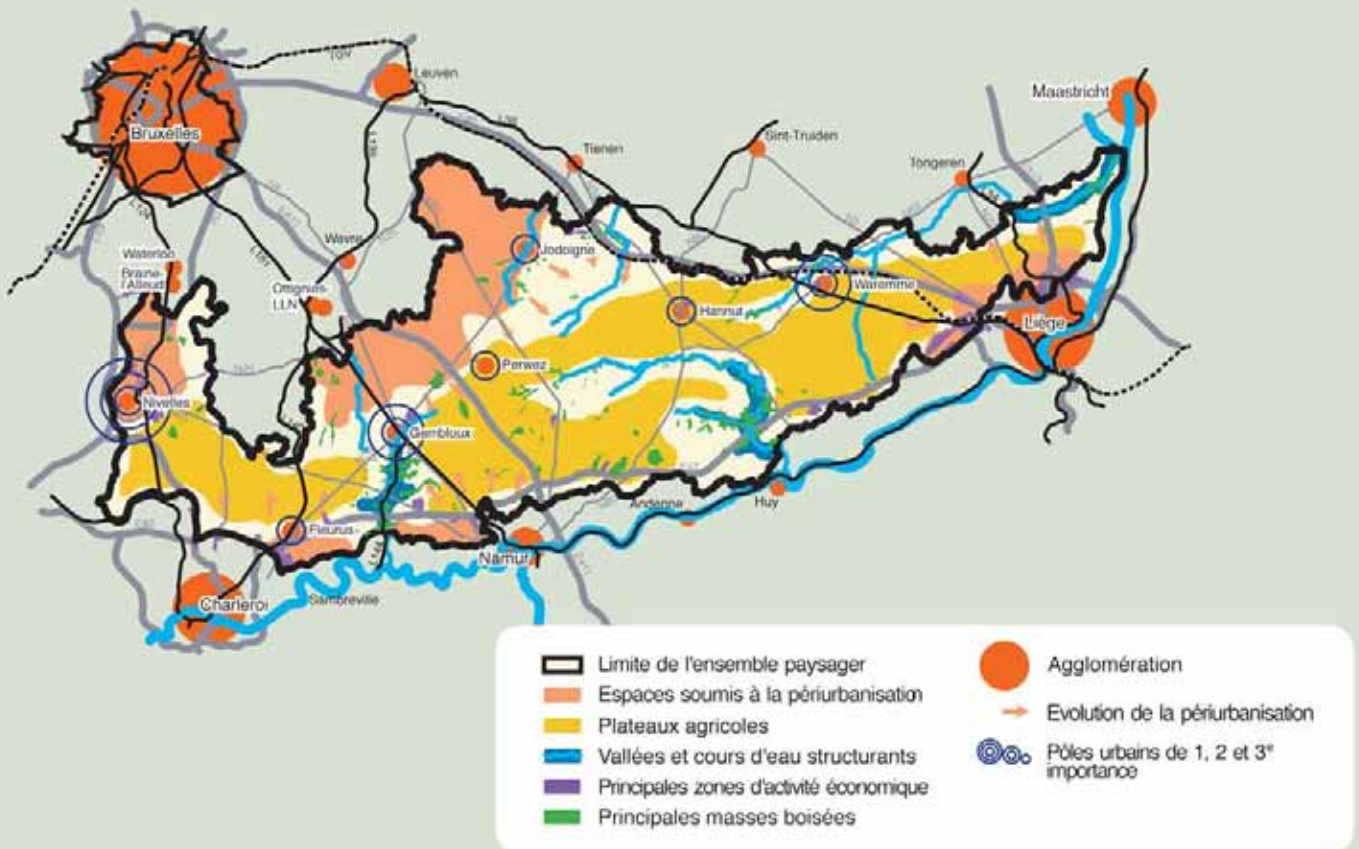


Les enjeux globaux

La dernière partie met en évidence les enjeux dont la portée s'avère significative pour la totalité de l'ensemble paysager. Pour chacun de ces enjeux, des objectifs paysagers et des pistes d'actions sont dégagés afin de servir de pistes de réflexion.

L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon

L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, dont l'atlas est l'objet, couvre approximativement 11 % du territoire de la Région wallonne. Les vastes étendues agricoles sont largement dominantes dans le paysage. La proximité des grandes agglomérations et la présence d'un réseau routier important sont des facteurs de diffusion de la périurbanisation.



Les paysages actuels sont pour une grande part un héritage du Moyen Age. La société féodale fixe la trame paysagère de l'openfield avant même la fin du 13^e siècle. Cependant, des traces plus anciennes témoignent de la période gallo-romaine, comme les nombreux tumulus qui bordent la voie romaine.

Pour les personnes interrogées, plusieurs éléments fondent l'identité des paysages des Plateaux brabançon et hesbignon : la coloration des cultures au fil des saisons, les grosses fermes isolées, les vallées et les chemins creux... Le développement important des activités résidentielles et économiques des dernières décennies suscite cependant l'inquiétude.



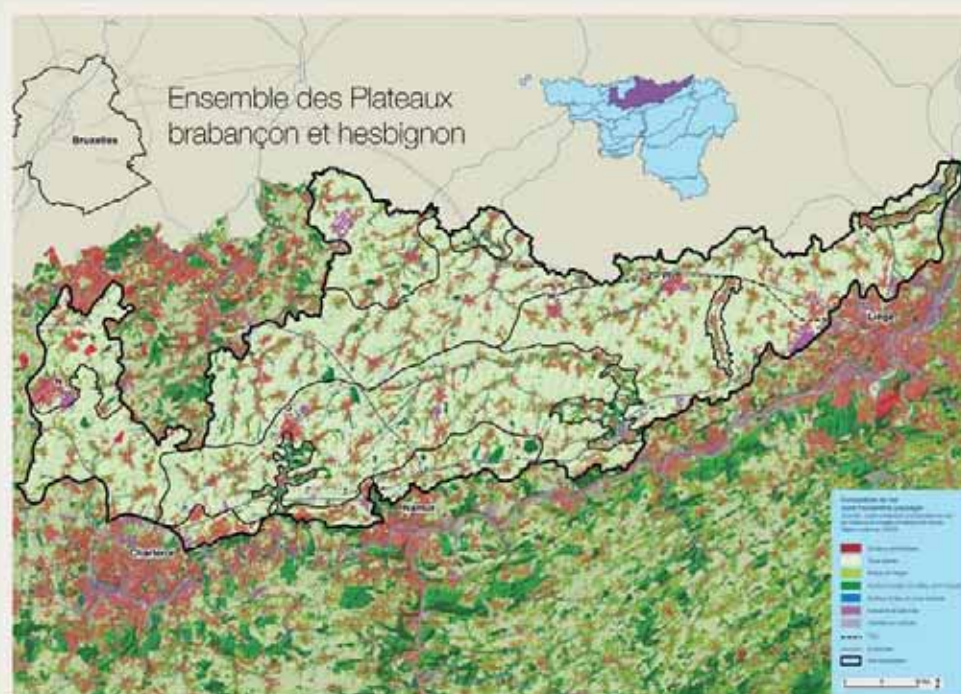
Les tumulus constituent des témoins majeurs du passé lointain du paysage.



« Que penser d'un urbanisme qui construit sur les terres les plus fertiles au monde ? »

Les aires paysagères

Les Plateaux brabançon et hesbignon se particularisent par une topographie calme largement dominée par l'activité agricole. Mais si on change d'échelle, si on y regarde de plus près, les paysages sont plus nuancés. C'est pourquoi on définit des aires paysagères qui sont des portions de l'espace qui se différencient des espaces voisins par les paysages qu'elles présentent. Leur taille et leur homogénéité permettent une prise en charge active des paysages.



Les variations de la topographie et du couvert végétal et l'importance de l'urbanisation sont les éléments qui permettent d'identifier des aires paysagères au sein de l'ensemble paysager.



Aires de vallées

Au sein de l'ensemble paysager, quatre aires relèvent d'un paysage de vallée. Les versants les plus pentus sont occupés par des boisements, tandis que les villages s'implantent en bas de versants.

Aires de plateaux

Neuf aires paysagères présentent des caractéristiques de plateaux où l'activité agricole s'étend souvent à perte de vue. L'importance du réseau routier induit un fort développement de la périurbanisation en marge des agglomérations et des villages.



Les enjeux globaux

La qualité paysagère future de l'ensemble paysager est en lien avec la gestion du développement des noyaux villageois, la préservation de grands espaces ouverts de cultures et la valorisation de la chaussée romaine.

Noyaux villageois



- Espaces où les noyaux villageois sont actuellement les plus soumis aux pressions urbaines
- Espaces où les noyaux villageois ont déjà été soumis à une première vague d'urbanisation

L'arrivée de nouvelles populations s'accompagne généralement de la construction de logements neufs qui ignorent trop souvent la sitologie propre du village, affectant son insertion paysagère. Respecter les sites d'habitat impose de trouver le fragile équilibre entre la satisfaction des besoins en logements et un développement cohérent du village.

Espaces ouverts de cultures



- Plateaux agricoles actuellement soumis aux dynamiques d'urbanisation
- Plateaux agricoles préservés

L'ouverture et l'horizontalité constituent les composantes paysagères majeures de l'ensemble. Au sein des vastes espaces agricoles, les petits éléments de relief apportent une diversité au paysage ; les éléments verticaux (végétaux ou construits) prennent une grande importance visuelle. Tous doivent être pris en compte dans les pratiques d'aménagement du territoire.

Chaussée romaine



- Tracé de la chaussée romaine

La chaussée romaine Bavay-Tongres, traversant l'ensemble paysager de part en part, constitue une composante patrimoniale majeure. Son statut identitaire et son utilisation potentielle comme outil de valorisation et de découverte des paysages méritent une attention particulière.

Une partie introductive commune à tous les atlas présente l'évolution des paysages wallons.

Dans les paysages wallons, l'habitat se présentait le plus souvent sous la forme caractéristique du village dominé par le clocher de l'église et incluant un château dans son parc arboré. De nos jours, le degré d'urbanisation des campagnes devient tel qu'il peut être considéré comme le nouveau facteur de production des espaces ruraux. Dans certaines campagnes, les activités agricoles s'éloignent des villages dont les abords sont désormais dévolus à la résidence sous la forme de lotissements.



Senzeille

L'ensemble paysager sous divers angles

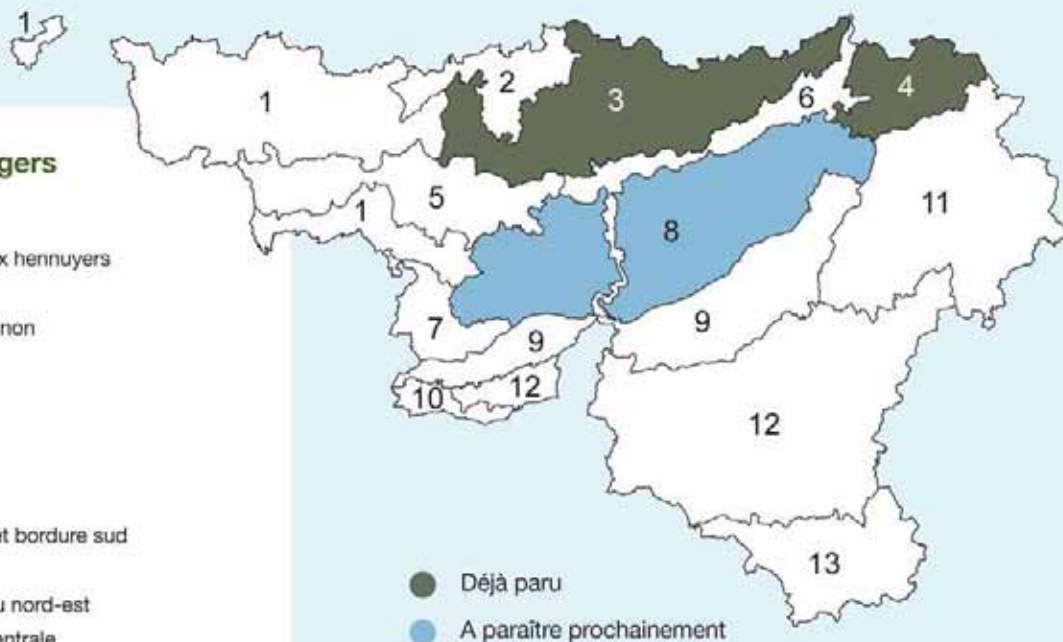


La collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

Les ensembles paysagers de Wallonie

- 1-Plaine et bas-plateau limoneux hennuyers
- 2-Vallonements brabançons
- 3-Plateaux brabançon et hesbignon
- 4-Entre-Vesdre-et-Meuse
- 5-Haine et Sambre
- 6-Ensemble mosan
- 7-Ensemble fagnard
- 8-Moyen plateau condrusien
- 9-Dépression Fagne-Famenne et bordure sud
- 10-Thiérache, Sarts et Rièzes
- 11-Haut plateau de l'Ardenne du nord-est
- 12-Haut plateau de l'Ardenne centrale
- 13-Côtes lorraines

Les ensembles paysagers ont été déterminés dans la publication
- Les territoires paysagers de Wallonie -, CPDT, Etudes et documents 4,
Région Wallonne.



Pour en savoir plus :

Les « Atlas des Paysages de Wallonie » déjà parus sont en vente au prix de 18€.

A commander auprès de la Région wallonne :

SPW - Direction de la Communication,
1 Place de la Wallonie, 5100 Namur.

Tél. : 0800.11.901, Email : publications@spw.wallonie.be

Une publication de la Conférence Permanente
du Développement Territorial (CPDT)



Texte : basé sur les « Atlas des Paysages de Wallonie », réalisés par C. Dewitte, V. Cremasco, A. Doguet, N. Feremans, C. Neuray, M. Nielsen, T. Pons, C. Van der Kaa, sous la direction scientifique de M-F. Godart, C. Feltz et J. Teller.

Réalisation :

Septembre 2009 (avec le concours de D. Istaz)

Crédits photographiques : CPDT

Illustrations (blocs diagramme) : D. Katelyn

Éditeur responsable :

Luc Maréchal (Département de l'Aménagement
du territoire et de l'Urbanisme / DGO4, SPW)
1, Rue des Brigades d'Irlande / 5100 Namur.